



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'Intérieur (DFI)  
**Commission fédérale pour la qualité (CFQ)**



# Rapport annuel 2022

---

Commission fédérale pour la qualité (CFQ)

---

Rapport à l'attention du Conseil fédéral

La Commission fédérale pour la qualité (CFQ) est une commission extra-parlementaire indépendante. Elle soutient le Conseil fédéral dans le développement de la qualité des prestations médicales dans le cadre de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal). De plus amples informations sont disponibles sous [www.bag.admin.ch/cfq-fr](http://www.bag.admin.ch/cfq-fr).

**Impressum**

**Éditrice**

Commission fédérale pour la qualité (CFQ)

**Renseignements**

Commission fédérale pour la qualité  
Secrétariat  
c/o Office fédéral de la santé publique  
Schwarzenburgstrasse 157, 3003 Berne  
eqk@bag.admin.ch  
www.bag.admin.ch/cfq-fr

**Copyright**

Reproduction autorisée avec mention de la source.

# Avant-propos

L'année 2022 a été la première véritable année de travail de la Commission fédérale pour la qualité (CFQ). En effet, même si elle a débuté ses travaux en avril 2021, sa première année de fonctionnement a avant tout été consacrée à son organisation interne, à sa participation aux consultations relatives à la Stratégie qualité et aux objectifs quadriennaux du Conseil fédéral, au lancement d'un premier appel à projets et à l'élaboration de premières conventions dans le domaine de la sécurité des patients.

En conséquence, 2022 est la première année qui permettra d'évaluer le rôle de soutien de la CFQ au Conseil fédéral et aux partenaires du système de santé dans leurs efforts pour renforcer la qualité.

Les nombreux prestataires de tous les domaines rencontrés l'année dernière ont permis à la CFQ de constater un niveau de connaissances techniques déjà élevé et un fort engagement en faveur du développement de la qualité. Considérant néanmoins que la fragmentation des approches et des efforts constitue un point faible, la Commission souhaite renforcer les synergies dans tous les domaines du système de santé. Dans ce but, elle a lancé le premier programme national de développement de la qualité dans les établissements médico-sociaux (EMS) et initié trois dialogues en vue de lancer en 2023 des programmes nationaux intersectoriels et interprofessionnels axés sur une problématique importante du système de santé.

Elle souhaite également encourager la participation des patients dans le cadre des mandats qu'elle octroie. Ainsi, les patients sont systématiquement impliqués dans les mandats qui ont pour but de développer les résultats rapportés par les patients ou de mesurer leur expérience, ainsi que dans la réalisation des programmes nationaux.

La marge de manœuvre dont dispose la Commission pour pouvoir confier elle-même certaines thématiques à des tiers par le biais de mandats ou en soutenant des projets régionaux via des aides-financières est à saluer, car elle permet une complémentarité enrichissante. Les mandats et les projets soumis mettent en lumière l'intérêt des partenaires pour les champs d'action de la stratégie qualité et pour les objectifs quadriennaux.

Je tiens à souligner ici l'engagement et l'expertise des membres de la Commission, qui apportent une contribution précieuse à la réalisation de nos objectifs. La motivation des partenaires à répondre aux appels d'offres ou aux appels à projets a elle aussi été une pierre angulaire de ce succès. La bonne ambiance qui a régné lors des nombreuses réunions avec les partenaires pour discuter des questions de qualité a été propice au développement de projets susceptibles d'apporter une contribution décisive en termes de renforcement de la qualité. Que toutes et tous en soient ici chaleureusement et sincèrement remerciés.



Pierre Chopard, président de la Commission fédérale pour la qualité

# Contenu

<b>A)</b>	<b>RAPPORT D'ACTIVITÉ</b>	<b>6</b>
<b>1</b>	<b>Contexte</b>	<b>6</b>
<b>2</b>	<b>Objectifs du Conseil fédéral pour le développement de la qualité pour les années 2022 à 2024</b>	<b>7</b>
<b>3</b>	<b>Objectifs annuels 2022</b>	<b>10</b>
3.1	Vue d'ensemble du niveau d'atteinte des objectifs	10
3.2	Objectif 2022-01 : Travaux de fond en vue d'établir une mesure et un suivi systématiques de la qualité (monitoring) au niveau national	16
3.3	Objectif 2022-02 : Poursuite des activités menées par l'OFSP pour développer des indicateurs de qualité	17
3.4	Objectif 2022-03 : Étude sur les événements indésirables au sein du système suisse de santé	18
3.5	Objectif 2022-04 : Travaux de fond pour la définition d'un processus de gestion des risques (y c. portefeuille de risques) au niveau national	19
3.6	Objectif 2022-05 : Poursuite et application des projets et programmes nationaux (Progress!) subventionnés par l'OFSP	20
3.7	Objectif 2022-06 : Réalisation de deux programmes nationaux de développement de la qualité	21
3.8	Objectif 2022-07 : Mise en œuvre des programmes nationaux d'élaboration de bases sur la sécurité des patients	22
3.9	Objectif 2022-08 : Nouveau programme national de mise en application (PNA) sur la sécurité des patients	23
3.10	Objectif 2022-09 : Association plus systématique des utilisateurs des prestations de santé et des patients ( <i>Public and Patient Involvement</i> )	24
3.11	Objectif 2022-10 : Les PROMs comme outil de développement de la qualité	25
3.12	Objectif 2022-11 : Concept en vue d'un programme national d'élaboration de bases sur le développement de la qualité	26
<b>4</b>	<b>Autres projets soutenus par la CFQ</b>	<b>27</b>
4.1	Semaine d'action pour la sécurité des patients	27
4.2	Culture juste ( <i>just culture</i> )	27
<b>5</b>	<b>Soutien à des projets régionaux et nationaux (aides financières)</b>	<b>27</b>
5.1	Projets régionaux et nationaux soutenus	27
5.2	Adaptation des processus d'attribution des aides financières	28
<b>6</b>	<b>Autres informations à l'attention du Conseil fédéral</b>	<b>28</b>
6.1	État des connaissances en matière de qualité en Suisse	28
6.2	Appréciation de la nécessité de prendre des mesures	29
6.3	Recommandations	29
6.4	Activités de communication	30
<b>B)</b>	<b>RAPPORT FINANCIER</b>	<b>31</b>
<b>7</b>	<b>Crédit total</b>	<b>31</b>
7.1	Crédit pour les programmes nationaux, les indicateurs de qualité et les études et examens	31
7.2	Crédit pour aides financières	31

<b>8</b>	<b>Engagements</b> .....	<b>33</b>
8.1	Tableau des dépenses pour les mesures de qualité sur toute la durée (dépenses engagées) .....	33
8.2	Détails des charges des mesures de qualité selon le crédit-cadre sur toute la durée (contrats en vigueur au 31.12.2022) .....	34
<b>9</b>	<b>Bouclé annuel</b> .....	<b>37</b>
<b>C)</b>	<b>ANNEXES</b> .....	<b>38</b>
<b>10</b>	<b>Aides financières accordées en 2022</b> .....	<b>38</b>
10.1	Catégorie « Indicateurs et registres ».....	38
10.2	Catégorie « Plates-formes, concepts et développement de la gestion de la qualité » .....	39
10.3	Catégorie « Médication ».....	39
10.4	Informations détaillées sur les différents projets .....	40
<b>11</b>	<b>Activités de communication des membres de la Commission</b> .....	<b>46</b>

# A) Rapport d'activité

## 1 Contexte

Le Conseil fédéral a institué la Commission fédérale pour la qualité en avril 2021. La première année a été en grande partie consacrée à l'organisation du travail de la Commission : structurer les processus, clarifier la collaboration avec la fondation Sécurité des patients Suisse et reprendre des projets en cours de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP).

Pour sa part, la deuxième année a été consacrée en premier lieu au développement des relations. En effet, la Commission accorde une grande importance à appliquer une approche participative, ce qui nécessite un échange intensif avec différents partenaires. Ainsi, le président, le vice-président et les membres de la CFQ ont présenté les travaux de la Commission lors de 24 événements et ont participé à 22 entretiens bilatéraux avec des organisations intéressées. En mars 2022, la CFQ a également organisé une table ronde sur les *Patient Reported Outcomes Measures* (PROMs). En été, une conférence de presse a permis d'informer les médias des travaux de la CFQ. Une deuxième réunion avec les parties prenantes, où la CFQ a abordé le thème de la « sécurité chirurgicale », s'est tenue en novembre. Les enseignements de cette rencontre ont été intégrés à la suite des activités consacrées à ces thématiques.

La CFQ aborde également de manière participative les objectifs de mise en place d'un système de suivi et d'un tableau de bord de la qualité. Dans le premier mandat qu'elle a attribué à cet effet, des forums d'échange avec toutes les parties prenantes (dialogues entre parties prenantes) sont organisés, ce qui doit permettre de construire des systèmes adaptés aux besoins des utilisateurs.

En outre, la CFQ a décidé de lancer des appels d'offres publics pour des programmes de développement de la qualité en utilisant une méthode innovante, à savoir la procédure de dialogue. Les personnes intéressées avaient jusqu'à juillet 2022 pour soumettre une esquisse de programme. Ensuite, une délégation de la CFQ a entamé le dialogue avec les partenaires, dans l'objectif d'amener les esquisses de programme à maturité. Fin 2022, des dialogues étaient en cours sur trois thèmes.

La CFQ a tenu huit réunions de commission en 2022. Six groupes de travail thématiques ont été créés. Les membres des groupes de travail ont abordé une grande variété de sujets lors de 39 réunions de groupes de travail. La structuration des tâches et le développement d'une approche adéquate ont pris énormément de temps. Au total, près de quatre réunions ont eu lieu chaque mois, la plupart en ligne.

La composition de la CFQ (tableau 1) a changé fin août 2022 : Mario Morger, représentant des assureurs maladie, a démissionné à la suite d'un changement de poste. Pius Zängerle a été élu le 28 décembre 2022 pour le remplacer.

Nom	Prénom	Fonction	Représentation
<b>Bosshard</b>	<b>Christoph</b>	Membre	Fournisseurs de prestations, corps médical
<b>Burnand</b>	<b>Bernard</b>	Membre	Assurés et organisations de patients
<b>Chopard</b>	<b>Pierre</b>	Président	Expert scientifique
<b>Egger</b>	<b>Annette</b>	Membre	Cantons
<b>Eicher</b>	<b>Manuela</b>	Membre	Experte scientifique
<b>Fattinger</b>	<b>Karin</b>	Membre	Assurés et organisations de patients
<b>Giuliani Kocsis</b>	<b>Francesca</b>	Membre	Fournisseur de prestations
<b>Güntert</b>	<b>Bernhard</b>	vice-président	Expert scientifique
<b>Ley</b>	<b>Sophie</b>	Membre	Fournisseurs de prestations, personnel infirmier
<b>Martin</b>	<b>Urs</b>	Membre	Cantons
<b>Meier</b>	<b>Christoph A.</b>	Membre	Fournisseurs de prestations, hôpitaux
<b>Nold</b>	<b>Verena</b>	Membre	Assurances
<b>Streit</b>	<b>Sven</b>	Membre	Expert scientifique
<b>Zänglerle</b>	<b>Pius</b>	Membre	Assurances
<b>Zúñiga</b>	<b>Franziska</b>	Membre	Experte scientifique

Tableau 1 : Composition de la CFQ au 31.12.2022

## 2 Objectifs du Conseil fédéral pour le développement de la qualité pour les années 2022 à 2024

Comme le prévoit l'art. 58 LAMal, le Conseil fédéral a publié en mars 2022 des objectifs pour le développement de la qualité pour les années 2022 à 2024<sup>1</sup> (objectifs quadriennaux). Formant le cadre de référence dans lequel évolue la CFQ, ces objectifs sont précisés au moyen d'objectifs annuels. Pour 2022, le Conseil fédéral a fixé onze objectifs à la CFQ. Ils sont publiés sur [www.bag.admin.ch/cfq-fr](http://www.bag.admin.ch/cfq-fr). La section suivante indique les liens entre d'une part les objectifs annuels et les activités de la CFQ en 2022 et d'autre part les objectifs quadriennaux.

La CFQ a comparé ses objectifs annuels et ses activités avec les objectifs quadriennaux du Conseil fédéral immédiatement après la publication de ces derniers en mars 2022. Depuis lors, la CFQ a réexaminé régulièrement l'orientation des projets.

Le tableau 2 montre la correspondance entre les objectifs annuels 2022 de la CFQ et les mandats que lui a confiés le Conseil fédéral dans le cadre des objectifs quadriennaux. Chaque objectif quadriennal est soutenu par au moins un objectif annuel 2022, à l'exception du premier objectif relatif à la culture (C1). Le tableau 2 présente chaque objectif quadriennal et les objectifs annuels y afférents. Ces derniers apparaissent donc plusieurs fois. S'agissant de l'objectif quadriennal C1, un objectif annuel pour 2023 a été demandé au Conseil fédéral.

<sup>1</sup> Accessible sur : [Office fédéral de la santé publique OFSP](http://Office fédéral de la santé publique OFSP) > Stratégie et politique > Stratégies nationales en matière de santé > Stratégie qualité LAMal

Conformément à son mandat, la CFQ apporte également un soutien financier à des projets nationaux et régionaux. La sélection des projets s'appuie également sur les objectifs quadriennaux qu'ils contribuent à atteindre. Ils sont décrits au chapitre 5.

N°	Objectif quadriennal : mandat à la CFQ	Objectifs annuels correspondants pour 2022	
C1	<b>La CFQ formule à l'adresse des autorités et des associations des fournisseurs de prestations et des assureurs des recommandations relatives au renforcement de la culture juste en Suisse, et à une définition nationale de celle-ci.</b>		2022 Pas d'objectif, mais réalisation de travaux préparatoires en lien avec l'objectif 2023
C2	<b>La CFQ formule à l'adresse des autorités et des fédérations des fournisseurs de prestations et des assureurs des recommandations relatives au renforcement de réseaux d'annonce des événements indésirables uniformes sur le plan suisse.</b>	2022-03	Étude sur les événements indésirables au sein du système suisse de santé
		2022-07	Mise en œuvre des programmes nationaux d'élaboration de bases sur la sécurité des patients
G1	<b>S'agissant de l'engagement en faveur de la qualité, la CFQ formule des recommandations relatives aux positions de leadership et de gouvernance.</b>	2022-06	Réalisation de deux programmes nationaux de développement de la qualité
G2	<b>La CFQ formule des recommandations relatives au renforcement de l'infrastructure de mise en œuvre du développement de la qualité en Suisse.</b>	2022-01	Travaux de fond en vue d'établir une mesure et un suivi systématiques de la qualité (monitoring) au niveau national
		2022-06	Réalisation de deux programmes nationaux de développement de la qualité
		2022-10	Les <i>Patient Reported Outcome Measures</i> (PROMs) comme outil du développement de la qualité
P1	<b>La CFQ a conçu un système national de monitoring et commence à l'utiliser pour contrôler et évaluer la qualité des prestations dans la durée. Elle charge pour cela des tiers de développer les indicateurs de qualité existants et d'en élaborer de nouveaux pour toutes les dimensions de la qualité et dans tous les domaines de fourniture des prestations, et en sélectionne une partie pour son monitoring.</b>	2022-01	Travaux de fond en vue d'établir une mesure et un suivi systématiques de la qualité (monitoring) au niveau national
		2022-02	Poursuite des activités menées par l'OFSP pour développer des indicateurs de qualité
		2022-06	Réalisation de deux programmes nationaux de développement de la qualité



N°	Objectif quadriennal : mandat à la CFQ	Objectifs annuels correspondants pour 2022	
		2022-10	Les PROMs comme outil de développement de la qualité
P2	<b>La CFQ regroupe au niveau national les informations pertinentes relatives à la qualité des prestations et les publie sous une forme qui en permette une consultation aisée (tableau de bord national de la qualité). Cette vue d'ensemble contient notamment des informations sur les événements indésirables, les <i>Patient Reported Experience Measures (PREMs)</i> et les <i>Patient Reported Outcome Measures (PROMs)</i>.</b>	2022-01	Travaux de fond en vue d'établir une mesure et un suivi systématiques de la qualité (monitoring) au niveau national
		2022-02	Poursuite des activités menées par l'OFSP pour développer des indicateurs de qualité
		2022-10	Les PROMs comme outil du développement de la qualité
CP1	<b>Pas de mandat explicite attribué à la CFQ</b> (La position des patients et des associations de patients dans le système est renforcée.)	2022-08	Nouveau programme national de mise en application (PNA) sur la sécurité des patients
		2022-09	Association plus systématique des utilisateurs des prestations de santé et des patients ( <i>Public and Patient Involvement</i> )
		2022-10	Les PROMs comme outil de développement de la qualité
CP2	<b>La CFQ mandate des tiers pour réaliser des « programmes nationaux de développement de la qualité » sur le thème de l'interaction entre patients et professionnels de la santé. En se fondant sur les enseignements tirés des programmes nationaux, la CFQ formule des recommandations relatives au système centré sur le patient.</b>	2022-08	Nouveau programme national de mise en application (PNA) sur la sécurité des patients
		2022-09	Association plus systématique des utilisateurs des prestations de santé et des patients ( <i>Public and Patient Involvement</i> )
		2022-10	Les PROMs comme outil de développement de la qualité
SP1	<b>La CFQ mandate des tiers pour réaliser des « programmes nationaux de développement de la qualité » sur la diminution du nombre d'événements indésirables. En se fondant sur les enseignements tirés des programmes nationaux, la CFQ formule des recommandations relatives à la sécurité des patients dans les domaines psychiatrique et ambulatoire.</b>	2022-05	Poursuite et application des projets et programmes nationaux (Progress!) subventionnés par l'OFSP
		2022-07	Mise en œuvre des programmes nationaux d'élaboration de bases sur la sécurité des patients

N°	Objectif quadriennal : mandat à la CFQ	Objectifs annuels correspondants pour 2022	
		2022-08	Nouveau programme national de mise en application (PNA) sur la sécurité des patients
SP2	<b>La CFQ définit dans un processus de gestion des risques la manière dont les risques sont identifiés au niveau national et dont les risques pour le patient sont analysés et évalués, et elle met ce processus en œuvre (y c. portefeuille de risques au niveau national).</b>	2022-04	Travaux de fond pour la définition d'un processus de gestion des risques (y c. portefeuille de risques) au niveau national

Abréviations des objectifs quadriennaux : C=culture, G=gouvernance, P=prise de décision fondée sur des données probantes, CP=système centré sur le patient, SP=sécurité du patient

Tableau 2 : Correspondances entre les objectifs quadriennaux de la Confédération et les objectifs annuels de la CFQ

### 3 Objectifs annuels 2022

#### 3.1 Vue d'ensemble du niveau d'atteinte des objectifs

Sur les onze objectifs annuels, six ont été entièrement ou partiellement atteints, cinq sont encore en cours de réalisation. « Partiellement atteint » signifie que l'un des deux sous-objectifs fixés a pu être atteint ; un qualificatif qui s'applique aux objectifs annuels 2022-02, 2022-05 et 2022-06, pour lesquels le deuxième sous-objectif n'a pas pu être atteint, car la procédure peut et doit être optimisée. Une partie des indicateurs doit être développée parallèlement à l'objectif 2022-02 dans le cadre des travaux relatifs au monitoring et aux tableaux de bord, ce qui permettra d'exploiter les synergies. S'agissant de l'objectif 2022-05, la CFQ a décidé de commencer par recenser les besoins des partenaires au lieu de leur confier directement un mandat. Pour la deuxième partie de l'objectif 2022-06, la CFQ utilise une procédure d'acquisition innovante avec un dialogue. Les travaux relatifs aux quatre objectifs (2022-03, 2022-08, 2022-09 et 2022-10) ont pris du retard. Néanmoins, des progrès significatifs ont tout de même été réalisés au cours de l'année. Enfin, l'interprétation de l'objectif 2022-04 s'étant révélée très controversée, le mandat n'a pas pu être finalisé. S'agissant de l'objectif 2022-11, il est apparu qu'un appel d'offres n'était pas nécessaire ; la CFQ y a donc renoncé.

L'avancement des onze objectifs annuels est brièvement décrit dans le tableau 3. La colonne de gauche contient le numéro de l'objectif annuel 2022 et, en dessous, entre parenthèses, le numéro correspondant en 2021. La synthèse de l'objectif annuel figure dans la deuxième colonne et le résultat attendu, dans la troisième. Enfin, la colonne de droite contient l'évaluation du niveau de réalisation des objectifs et fournit un aperçu de l'avancement du projet. Les chapitres 3.2 à 3.12 décrivent en détail chaque objectif annuel et notamment la contribution apportée aux objectifs quadriennaux et aux activités de la CFQ en 2022.

Objectif annuel 2022 (objectif annuel 2021)	Objectif annuel (titre)	Résultat attendu	Réalisation des objectifs	Avancement des travaux
2022-01 (2021-03)	Travaux de fond en vue d'établir une mesure et un suivi systématiques de la qualité (monitoring) au niveau national	La CFQ a attribué le mandat d'élaboration du concept.	<b>Atteint</b>	<i>Un mandat pour l'élaboration des bases, y compris le recensement des besoins par le biais de dialogues avec les parties prenantes, a été attribué et est en cours de réalisation.</i>
2022-02 (2021-04)	Poursuite des activités menées par l'OFSP pour développer des indicateurs de qualité	La CFQ a attribué les mandats en question.	<b>partiellement atteint</b>  1) Le développement d'indicateurs pour les EMS ainsi que la poursuite de la participation à l'enquête PaRIS de l'OCDE ont fait l'objet d'un mandat.  2) Les indicateurs dans les autres domaines ont été reclassés sur le plan structurel et n'ont donc pas encore été développés.	<i>L'élaboration d'indicateurs pour les EMS a fait l'objet d'un mandat, et la participation à l'enquête PaRIS de l'OCDE est en cours.</i>  <i>Les mandats de développement d'indicateurs pour les soins somatiques aigus et les soins à domicile doivent désormais être regroupés avec le développement du monitoring/des tableaux de bord (cf. objectif 2022-01).</i>
2022-03 (2021-05)	Étude sur les événements indésirables au sein du système suisse de santé	La CFQ a attribué les mandats en question.	<b>en cours</b>	<i>En novembre 2022, la CFQ a constaté que le cahier des charges élaboré préalablement dans le cadre d'une procédure de gré à gré ne permettrait pas d'atteindre les objectifs visés de manière satisfaisante. Elle a donc décidé d'adapter le cahier des charges et de lancer un appel d'offres public en 2023.</i>

Objectif annuel 2022 (objectif annuel 2021)	Objectif annuel (titre)	Résultat attendu	Réalisation des objectifs	Avancement des travaux
2022-04 (2021-06)	Travaux de fond pour la définition d'un processus de gestion des risques (y c. portefeuille de risques) au niveau national	La CFQ a attribué le mandat d'élaboration du concept.	<b>en cours</b>	<i>Malgré des discussions répétées sur cet objectif annuel, le groupe de travail mis en place n'est pas encore parvenu à s'entendre sur une interprétation commune du mandat à accomplir.</i>
2022-05 (2021-08)	Poursuite et application des projets et programmes nationaux (Progress!) subventionnés par l'OFSP	La CFQ a formulé une recommandation d'application pour chacun des projets et programmes nationaux achevés.	<b>partiellement atteint</b> 1) Le premier programme attribué s'est achevé fin décembre 2022.	<i>La CFQ a attribué un mandat portant sur l'extension du projet de sensibilisation « Chambre des erreurs » (« Room of Horrors ») aux pharmacies d'officine. La fondation Sécurité des patients Suisse a clôturé le projet fin décembre 2022. L'EQK se déterminera sur des recommandations éventuelles en 2023.</i>
		Elle a attribué le mandat de réalisation d'au moins deux programmes ou projets et concepts concrets d'application dans les domaines de prestations concernés.	2) La CFQ a adapté la suite du 2 <sup>ème</sup> programme <i>Sécurité chirurgicale</i> après avoir consulté les parties prenantes en 2022 avant l'attribution d'un mandat.	<i>S'agissant d'un deuxième programme Progress ! « ComCheck - Sécurité chirurgicale », la CFQ a organisé en novembre 2022 une réunion des parties prenantes afin de recenser les besoins des partenaires du terrain et les facteurs qui entravent ou favorisent une mise en œuvre à grande échelle. L'attribution d'un mandat est prévue pour 2023.</i>

Objectif annuel 2022 (objectif annuel 2021)	Objectif annuel (titre)	Résultat attendu	Réalisation des objectifs	Avancement des travaux
2022-06 (2021-09)	Réalisation de deux programmes nationaux de développement de la qualité	La CFQ a attribué le mandat de réalisation de deux programmes nationaux de développement de la qualité.	<b>partiellement atteint</b> 1) Un mandat pour un programme national a été attribué. 2) D'autres programmes ont fait l'objet d'un appel d'offres s'appuyant sur une procédure d'acquisition innovante (dialogue), qui se trouvait fin 2022 dans sa phase de dialogue.	<i>Un mandat pour un programme national de développement de la qualité dans les EMS a été attribué. Les travaux ont commencé.</i>  <i>La CFQ a opté pour un marché public avec dialogue pour attribuer un mandat pour un deuxième programme national. Dans un premier temps, elle a sélectionné quatre fournisseurs avec lesquels le dialogue était en cours fin 2022. L'objectif consiste à faire évoluer ensemble les offres jusqu'à l'attribution du mandat.</i>
2022-07	Mise en œuvre des programmes nationaux d'élaboration de bases (PNB) sur la sécurité des patients	La CFQ surveille l'avancement des PNB sur la sécurité des patients.	<b>Atteint</b>	<i>La CFQ a reçu les rapports convenus pour les deux programmes dans les délais impartis. Elle entretient en outre des échanges réguliers avec la fondation Sécurité des patients Suisse.</i>
2022-08	Nouveau programme national de mise en application (PNA) sur la sécurité des patients	La CFQ a attribué le mandat d'élaboration du concept d'un PNA sur la sécurité des patients.	<b>en cours</b>	<i>En été 2022, la CFQ est entrée en contact avec un groupe de travail qui avait élaboré un plan d'action national pour la prévention et le traitement du sepsis. Elle lui a demandé de soumettre une offre, qui sera à l'ordre du jour de l'une des premières séances de 2023.</i>

Objectif annuel 2022 (objectif annuel 2021)	Objectif annuel (titre)	Résultat attendu	Réalisation des objectifs	Avancement des travaux
2022-09	Association plus systématique des utilisateurs des prestations de santé et des patients ( <i>Public and Patient Involvement</i> )	La CFQ a attribué des mandats correspondants.	<b>en cours</b>	<p><i>Au cours du deuxième semestre 2022, la CFQ s'est intéressée de près à la participation du public et des patients. Des appels d'offres sur ce thème sont en préparation.</i></p> <p><i>Pour les projets qu'elle a mis au concours, la CFQ a exigé qu'une démarche participative associant les patients, les proches, et des représentants de la population soit mise en place.</i></p>
2022-10	Les PROMs comme outil de développement de la qualité	La CFQ a attribué des mandats correspondants.	<b>en cours</b>	<p><i>Au cours du premier semestre, la CFQ a organisé une réunion préparatoire sur les PROMs avec les parties prenantes. L'appel d'offres pour un projet pilote intersectoriel sur les PROMs s'est déroulé de mi-septembre à fin novembre 2022. Fin 2022, l'évaluation des offres était en cours.</i></p>

Objectif annuel 2022 (objectif annuel 2021)	Objectif annuel (titre)	Résultat attendu	Réalisation des objectifs	Avancement des travaux
2022-11	Concept en vue d'un programme national d'élaboration de bases sur le développement de la qualité	La CFQ a attribué des mandats d'élaboration d'un concept de PNB sur le développement de la qualité.	<b>atteint (mandat caduc)</b>	<p><i>Lors des travaux relatifs à l'objectif annuel 2022-11, la CFQ a constaté l'inapplicabilité, et donc la non-pertinence, d'un concept de programmes de base nationaux dans le domaine du développement de la qualité. Par conséquent, l'appel d'offres y afférent est devenu caduc.</i></p> <p><i>En effet, contrairement à la sécurité des patients, le développement de la qualité ne dispose pas en Suisse d'une institution couvrant l'entier du domaine de la qualité à laquelle pourrait être confiée le développement d'un PNB. Il y a, par contre, de nombreuses institutions spécialisées dans différents sous-domaines. C'est pourquoi la CFQ souhaite à l'avenir confier à des tiers des programmes nationaux de développement de la qualité et des études sur des thèmes spécifiques.</i></p>

Tableau 3 : Objectifs annuels 2022 de la CFQ et avancement des travaux

### 3.2 Objectif 2022-01 : Travaux de fond en vue d'établir une mesure et un suivi systématiques de la qualité (monitoring) au niveau national

#### **Travaux de fond en vue d'établir une mesure et un suivi systématiques de la qualité (monitoring) au niveau national**

La CFQ élabore un concept de mesure et de suivi systématiques de la qualité. Le concept est destiné à servir de ligne directrice à tous les acteurs afin qu'ils puissent développer leurs instruments pour prendre des décisions basées sur des données en ce qui concerne l'amélioration nécessaire. Il suivra une approche systémique et comprendra un système national de monitoring portant sur l'ensemble des domaines de fourniture de prestations et sur les divers aspects de la qualité. Le but de ce monitoring national est de suivre et d'évaluer le degré de réalisation des objectifs quadriennaux ainsi que la mise en œuvre des mesures (conventions de qualité, activité de la CFQ). Se fondant sur un inventaire des normes et des recommandations en matière de mesure de la qualité et d'interventions sur la qualité, le concept indique comment les données devront être recueillies et quels organes (notamment le Conseil fédéral, la CFQ, les parties signataires des conventions de qualité et les fournisseurs de prestations) ont besoin de quelles données pour identifier les points faibles et prendre des décisions, fondées sur ces données, concernant les domaines thématiques nécessitant des améliorations. Le concept intègre les acteurs principaux ainsi que les indicateurs de qualité qui ont déjà fait leurs preuves ou qui sont encore en développement. Il s'inspire de la conception « once only » de l'OFSP, selon laquelle des données recueillies une seule fois se prêtent à des utilisations multiples, et tient compte des activités en cours en lien avec la récolte de données dans le domaine de la santé et des assurances sociales (cf. objectif 2021-04) Il indique comment s'opérera le suivi de la qualité et des mesures d'amélioration, et comment les résultats obtenus seront publiés.

Résultat : La CFQ a attribué le mandat d'élaboration du concept. Atteint

Les activités relatives à l'objectif 2022-01 contribuent à la réalisation des deux objectifs quadriennaux P1 et P2 (monitorage et tableau de bord) : afin d'exploiter les synergies, la CFQ a décidé que, dans un premier temps, les deux objectifs quadriennaux seraient traités ensemble. Le monitoring prévu doit contenir des informations destinées à un cercle restreint d'utilisateurs. Quant au tableau de bord, il doit s'adresser au grand public.

La CFQ a attribué un premier mandat à un large consortium du *Swiss Learning Health System* (SLHS, Université de Lucerne). Celui-ci vise à élaborer des bases au moyen d'une analyse bibliographique et d'une collecte d'informations. En parallèle, les besoins des futurs utilisateurs seront évalués par le biais d'un dialogue que le SLHS organisera entre les parties prenantes et les différents partenaires du système de santé. Les patients, les proches et les représentants de la population participeront aux dialogues avec les fournisseurs de prestations et à deux ateliers qui leur seront spécialement destinés. Les travaux ont débuté en décembre 2022 et dureront neuf mois.

Enfin, l'objectif quadriennal G2 (renforcement de la mise en place d'une infrastructure de mise en œuvre) profite également de ces travaux. À l'avenir, le système de monitoring devra contenir des indicateurs de qualité qui seront intégrés dans les systèmes de gestion de la qualité des prestataires, ce qui leur permettra de comparer leurs prestations.



### 3.3 Objectif 2022-02 : Poursuite des activités menées par l'OFSP pour développer des indicateurs de qualité

#### **Poursuite des activités menées par l'OFSP pour développer des indicateurs de qualité**

La CFQ se charge du développement des indicateurs de qualité et poursuit les activités en cours. Elle charge des tiers de poursuivre le développement des indicateurs de qualité existants dans le domaine des hôpitaux et des EMS, et d'en élaborer de nouveaux pour le domaine des soins à domicile. Elle prend part à l'enquête internationale de l'OCDE « PaRIS survey for Patients with Chronic Conditions » et charge un tiers approprié de la coordination (cf. objectif 2021-03).

Résultat : La CFQ a attribué les mandats en question. Partiellement atteint

Les activités relatives à l'objectif 2022-02 contribuent à la réalisation des deux objectifs quadriennaux P1 et P2 (monitorage et tableau de bord) : d'une part, l'objectif 2022-02 est étroitement lié au développement du monitorage et des tableaux de bord (2022-01), qui intégreront des indicateurs de qualité. D'autre part, des indicateurs de qualité sont également développés et utilisés dans des programmes de développement de la qualité (objectif 2022-06).

Pour atteindre son objectif annuel, la CFQ a adopté la démarche suivante :

Les indicateurs de qualité pour les EMS seront traités dans le cadre d'un programme de développement de la qualité (objectif 2022-06).

Le projet de l'OCDE « International Survey on Outcomes and Experiences of People Living with Chronic Conditions » (PaRIS) s'est poursuivi. Déjà financé par l'OFSP avant l'entrée en fonction de la CFQ, il se trouvait fin 2022 en phase pilote de collecte de données. La troisième phase, qui comprend l'enquête nationale, a fait l'objet d'un appel d'offres public en décembre 2022. Le mandat correspondant devrait débuter en été 2023. La participation au projet de l'OCDE est ainsi assurée, mais avec un retard par rapport aux autres pays.

La CFQ souhaite définir les indicateurs pour les hôpitaux dans le cadre du développement des contenus du système de monitorage et des tableaux de bord. Ce mandat doit faire suite au mandat de base attribué au SLHS en vue de conduire des dialogues avec les parties prenantes (objectif 2022-01). Il en va de même pour le développement de nouveaux indicateurs pour les soins à domicile, pour lesquels la CFQ est en contact régulier avec les responsables de la qualité de l'aide et des soins à domicile.

### 3.4 Objectif 2022-03 : Étude sur les événements indésirables au sein du système suisse de santé

#### **Étude sur les événements indésirables au sein du système suisse de santé**

La CFQ attribue un mandat d'étude théorique de faisabilité. Celle-ci servira de base pour conduire une étude sur les événements indésirables. Cette étude devra fournir des données relatives aux événements indésirables (types, étendue, degré de gravité, évitabilité) lors de la fourniture des prestations, sur lesquelles tous les acteurs pourront se fonder pour prendre des mesures d'amélioration de la qualité. L'étude sera conçue de manière à produire dans toute la mesure du possible des résultats permettant une comparaison internationale.

Résultat : La CFQ a attribué les mandats en question. En cours.

La CFQ a pour mission d'élaborer des recommandations à l'intention des autorités compétentes et des associations de fournisseurs de prestations et d'assureurs afin de favoriser la mise en place de réseaux de déclaration des événements indésirables uniformes à l'échelle nationale (objectif quadriennal C2).

Dès 2021, la CFQ avait prévu de demander une étude de faisabilité sur le recensement des événements indésirables. Le mandat devait être attribué à la fondation Sécurité des patients Suisse. Toutefois, des changements au niveau de son personnel ne lui ont pas permis d'assumer ce mandat comme prévu. La CFQ a renoué le contact en 2022. Cependant, entre-temps, des doutes sont apparus au sein de la Commission quant à la faisabilité de l'étude par une seule institution dans le cadre d'une procédure de gré à gré, remettant ainsi en question le mandat qui devait être attribué. En novembre 2022, la CFQ a finalement décidé de réviser le cahier des charges et de lancer un appel d'offres public pour cette étude en 2023.

À titre préparatoire, la Commission soutient en outre le développement du réseau CIRNET (cf. objectif 2022-07), qui permet lui aussi de recenser les signalements d'« événements indésirables ».

### 3.5 Objectif 2022-04 : Travaux de fond pour la définition d'un processus de gestion des risques (y c. portefeuille de risques) au niveau national

#### **Travaux de fond pour la définition d'un processus de gestion des risques (y c. portefeuille de risques) au niveau national**

La CFQ élabore un concept de gestion des risques au niveau national. Sur la base d'un état des lieux de tous les domaines de fourniture de prestations, le concept indique comment identifier, analyser et évaluer au niveau national les risques potentiels pour la sécurité des patients, cela afin de prendre, sur la base des données recueillies, des décisions touchant les mesures de réduction des risques qui s'imposent et les domaines concernés. Le concept intègre les acteurs principaux ainsi que les processus et les stratégies de gestion des risques qui ont déjà fait leurs preuves ou qui sont encore en développement.

Résultat : La CFQ a attribué le mandat d'élaboration du concept. En cours

L'objectif quadriennal SP2 charge la CFQ de déterminer, dans le cadre d'un processus de gestion des risques, la manière dont les dangers sont identifiés et dont les risques pour les patients sont analysés et évalués au niveau national.

Le sujet a suscité des discussions parmi les membres du groupe de travail compétent et au sein de la Commission. La question de savoir à quel niveau il convient d'aborder la tâche a fait l'objet d'âpres débats, qui ont mené au constat qu'une clarification plus poussée du mandat avec l'OFSP était nécessaire. Celle-ci était encore en cours à la fin 2022.

### 3.6 Objectif 2022-05 : Poursuite et application des projets et programmes nationaux (Progress!) subventionnés par l'OFSP

#### **Poursuite et application des projets et programmes nationaux (Progress!) subventionnés par l'OFSP**

La CFQ continue d'accompagner les projets et programmes nationaux (Progress!) subventionnés par l'OFSP et garantit l'application systématique, durable et obligatoire des enseignements qui en ont été tirés (cf. objectif 2021-07).

Sur la base des programmes nationaux Progress! achevés ainsi que de l'audition de la Fondation Sécurité des patients Suisse et, le cas échéant, d'autres experts, la CFQ donne aux parties signataires des conventions de qualité et aux autorités compétentes des recommandations relatives à l'application des enseignements tirés des projets et programmes nationaux. Elle propose des critères ou des indicateurs susceptibles de refléter le degré d'avancement et le succès de l'application.

Résultat : La CFQ a formulé une recommandation d'application pour chacun des projets et programmes nationaux achevés. Elle a attribué le mandat de réalisation d'au moins deux programmes ou projets et concepts concrets d'application dans les domaines de prestations concernés. Partiellement atteint

L'objectif 2022-05 se réfère à des tâches antérieures à la modification de la LAMal, entrée en vigueur en 2021. Par conséquent, les activités relatives à l'objectif annuel 2022-05 ne soutiennent qu'en partie un objectif quadriennal. L'objectif dont elles se rapprochent le plus est le SP 1.

Avant 2021, la fondation Sécurité des patients Suisse a mené différents projets sur mandat de l'OFSP. La CFQ et la fondation Sécurité des patients Suisse ont poursuivi leurs travaux sur cette base en 2022. La fondation a étendu l'un de ses projets (« Chambre des erreurs », *Room of Horrors*) aux pharmacies d'officine. Dans les années à venir, cette thématique devrait continuer à se développer pour inclure des domaines supplémentaires. Dans cette logique, la CFQ est en contact régulier avec la fondation Sécurité des patients.

Dans le cadre du deuxième projet « Sécurité chirurgicale », la CFQ a également cherché à déterminer comment soutenir les besoins des partenaires de terrain, avec pour objectif d'améliorer l'utilisation des check-lists chirurgicales en Suisse, souvent remplies de manière incorrecte et lacunaire. En novembre 2022, la CFQ a donc organisé une réunion des parties prenantes visant à identifier des solutions communes. Celle-ci a mis en lumière la nécessité de placer l'information, la coordination et l'échange au centre des préoccupations. En 2023, la CFQ poursuivra ses travaux sur cette question et attribuera probablement un mandat visant à mettre sur pied une plateforme pour soutenir ces demandes.

### 3.7 Objectif 2022-06 : Réalisation de deux programmes nationaux de développement de la qualité

#### **Réalisation de deux programmes nationaux de développement de la qualité**

La CFQ attribue un mandat de réalisation de deux nouveaux programmes nationaux d'application dans le domaine du développement de la qualité. Ceux-ci portent en priorité sur un thème avec un besoin d'agir élevé et appliquent les approches méthodologiques et les manières de procéder définies dans le concept de programmes nationaux (objectif 2021-07).

Résultat : La CFQ a attribué le mandat de réalisation de deux programmes nationaux de développement de la qualité. Partiellement atteint

Les programmes nationaux de développement de la qualité accordent une place prépondérante à la qualité et à la mesure de celle-ci. Ils sont conçus pour planifier, concrétiser et évaluer les processus de A à Z. Les enseignements tirés de ces programmes peuvent donc être largement utilisés. Une amélioration des systèmes de monitoring, des pratiques de gouvernance et des infrastructures est attendue, contribuant ainsi aux objectifs quadriennaux G1, G2 et P1.

La CFQ a confié un premier programme de développement de la qualité dans les EMS aux associations Curaviva (Artiset) et Senesuisse. D'une durée de cinq ans, il comprend les premières mesures, des dispositions pour améliorer la qualité, l'évaluation des améliorations et le développement d'indicateurs. Ce programme doit être mis en œuvre dans tous les EMS de Suisse.

Pour le deuxième programme de développement de la qualité, la CFQ a par ailleurs décidé de lancer un appel d'offres avec dialogue. En droit des marchés publics, une telle procédure s'applique aux marchés complexes et à ceux portant sur des prestations intellectuelles ou innovantes. Les services d'achat peuvent, à l'aide du dialogue, demander aux soumissionnaires de développer des solutions ou des procédés possibles. En concertation avec les soumissionnaires sélectionnés, ils peuvent préciser l'objet de la prestation et développer les solutions proposées.

Cela signifie qu'au lieu de proposer un programme abouti, les premières soumissions de projets en réponse à l'appel d'offres de la CFQ devaient mettre en évidence un problème nécessitant une action et suggérer une approche pour le résoudre. Durant l'été 2022, six offres ont été remises, et la CFQ a invité quatre partenaires à rejoindre le dialogue. Deux partenaires ont été invités à élaborer un programme commun. Le dialogue sur les trois thématiques – sécurité de la médication, maux de dos et malnutrition – était en cours fin 2022 et se poursuivra en 2023. Une décision sur la mise en œuvre devrait être prise en été 2023.

### 3.8 Objectif 2022-07 : Mise en œuvre des programmes nationaux d'élaboration de bases sur la sécurité des patients

#### **Mise en œuvre des programmes nationaux d'élaboration de bases sur la sécurité des patients**

La CFQ met en œuvre les programmes nationaux d'élaboration de bases (PNB) convenus dans le domaine de la sécurité des patients :

PNB sur la sécurité des patients : surveillance et réduction des risques

PNB sur la sécurité des patients : production et allocation de connaissances

Résultat : La CFQ surveille l'avancement des PNB sur la sécurité des patients. Atteint

Les programmes nationaux d'élaboration de bases doivent apporter une contribution d'ordre général à la sécurité des patients. Ils peuvent donc être rattachés en premier lieu à l'objectif quadriennal SP2 (diminution des événements indésirables). En outre, ils jouent également un rôle important pour atteindre l'objectif quadriennal C2 (en particulier le mandat confié aux partenaires qualité : gestion d'un système de reporting et d'apprentissage).

Depuis 2006, la fondation Sécurité des patients Suisse gère CIRNET, un réseau suprarégional de systèmes locaux de notification des erreurs pour les établissements de santé. Tous les établissements de santé affiliés peuvent transmettre leurs déclarations d'un CIRS (*Critical Incident Reporting System*) local de manière anonyme à la base de données CIRNET. La fondation Sécurité des patients Suisse s'appuie sur ces annonces pour identifier des problématiques de portée générale, développer des recommandations d'amélioration en collaboration avec des spécialistes et les publier.

La CFQ a confié à la fondation Sécurité des patients Suisse le mandat de poursuivre le développement de ce réseau et de l'étendre à d'autres domaines de soins en dehors de la médecine aiguë hospitalière. Ce réseau doit en outre être coordonné avec d'autres réseaux ou systèmes d'annonces similaires. La CFQ ne pouvant pas financer à long terme le fonctionnement courant d'un tel réseau, la fondation Sécurité des patients Suisse doit trouver d'autres sources de financement.

Dans le cadre du deuxième programme, la CFQ a chargé la fondation Sécurité des patients de réaliser un suivi régulier des connaissances actuelles en matière de sécurité des patients en procédant à des analyses de la littérature et à des discussions avec des spécialistes.

La CFQ a accompagné ces projets en 2022, et les rapports ont été remis dans les délais fin novembre. Ils seront publiés en 2023.

### 3.9 Objectif 2022-08 : Nouveau programme national de mise en application (PNA) sur la sécurité des patients

#### **Nouveau programme national de mise en application (PNA) sur la sécurité des patients**

La CFQ charge un tiers d'élaborer un concept pour un nouveau programme national de mise en application sur la sécurité des patients. La condition préalable est un besoin d'action avéré et une hypothèse d'impact basée sur des données.

Résultat : La CFQ a attribué le mandat d'élaboration du concept d'un PNA sur la sécurité des patients. En cours

L'objectif annuel 2022-08 soutient les objectifs quadriennaux du champ d'action Sécurité des patients, en particulier l'objectif SP 1. Le programme dédié à la sécurité des patients élaboré par la CFQ pour cet objectif annuel a néanmoins une portée plus large, et constitue un programme général de développement de la qualité. Il associe les patients et leurs proches de manière significative. Il contribuera donc également aux objectifs quadriennaux en matière de système centré sur le patient (CP 1 et CP 2) et figure à ce titre dans le tableau 2 sous les rubriques correspondantes.

En 2022, la CFQ a saisi l'opportunité d'utiliser ses contacts avec un groupe de cliniciens pour préparer un programme de développement de la qualité sur le sepsis. En septembre 2022, ce groupe a publié un « Swiss Sepsis National Action Plan », élaboré sur la base d'une large concertation avec de nombreuses parties prenantes. La CFQ a reconnu que la concrétisation de ce plan compléterait ses propres objectifs, tant en matière de développement de la qualité que de sécurité des patients. Le programme incluant également le secteur ambulatoire, la Commission a proposé à ses initiateurs de négocier le financement d'une partie du plan de mise en œuvre. Les initiateurs du projet ont ensuite mis en place une structure de consortium sous la direction de l'Hôpital pédiatrique de Zurich, de l'Hôpital de l'Île de Berne et du CHUV à Lausanne. Fin 2022, la CFQ était en négociation avec le consortium. Le programme, qui contribue à la fois à la sécurité des patients et au développement de la qualité, doit être soumis pour approbation lors de l'une des premières réunions de la CFQ en 2023.

### 3.10 Objectif 2022-09 : Association plus systématique des utilisateurs des prestations de santé et des patients (*Public and Patient Involvement*)

#### **Association plus systématique des utilisateurs des prestations de santé et des patients (*Public and Patient Involvement*)**

La CFQ examine les possibilités pour que les intérêts des patients et de la population soient mieux pris en compte dans les processus de décision politiques et entrepreneuriaux et formule des recommandations à cet égard. Il s'agit de tenir compte des expériences faites en Suisse et à l'étranger, d'évaluer différents modèles et d'examiner des adaptations et des possibilités de mise en œuvre dans le contexte suisse.

Résultat : La CFQ a attribué des mandats correspondants. En cours.

Au cours de l'année 2022, la CFQ a accordé une grande priorité à la participation des patients, de leurs proches et des représentants de la population dans ses propres projets (*Public and Patient Involvement*). De manière générale, elle attache une grande importance à la prise en compte de la perspective des patients. Ainsi, tous les projets et programmes contribuent à l'objectif 2022-09 et donc au champ d'action « Système centré sur le patient » des objectifs quadriennaux (CP1 et CP2).

Cette démarche a permis d'accroître considérablement la visibilité donnée aux préoccupations des patients dans les projets et les programmes de la CFQ.

Parallèlement, les travaux sur les projets dévolus explicitement à la thématique « *Public and Patient Involvement* » sont encore en cours. La Commission prévoit de lancer un appel d'offres pour deux projets : le premier pour développer une plateforme de formation et d'information des patients, des proches et des représentants de la population ; le deuxième pour identifier les possibilités d'intégrer structurellement les personnes concernées dans les organes de décision dans différents contextes et à différents niveaux. Au moins un mandat devrait être attribué en 2023.



### 3.11 Objectif 2022-10 : Les PROMs comme outil de développement de la qualité

#### Les PROMs comme outil de développement de la qualité

En Suisse, des PROMs sont déjà collectés et utilisés dans différents contextes et de différentes manières. La CFQ attribue un mandat pour le développement et la mise en application des PROMs. Il s'agit avant tout de clarifier les points suivants :

- saisie longitudinale et intersectorielle au moyen d'une infrastructure numérique et interopérable ;
- possibilités d'évaluation et d'utilisation dans différents contextes, en tenant compte de la multimorbidité, des facteurs socioculturels ainsi que des questions juridiques relatives à la protection des données ;
- évaluation de l'utilité pour les patients et de l'impact sur le développement de la qualité.

Résultat : La CFQ a attribué des mandats correspondants. En cours

L'objectif 2022-10 contient trois aspects qui peuvent être rattachés aux objectifs quadriennaux du Conseil fédéral : premièrement, les *Patient Reported Outcome Measures* (PROMs) sont des indicateurs qui peuvent être utilisés à des fins de monitoring (objectif quadriennal P1) et de tableau de bord (P2). Deuxièmement, lorsqu'ils sont restitués aux patients sous une forme appropriée, les PROMs renforcent leur position (CP1) et favorisent l'interaction (CP2) entre eux et les professionnels de la santé. Troisièmement, le projet relatif à l'objectif 2022-10 favorise une infrastructure de développement de la qualité qui peut être utilisée dans différents secteurs (G2).

La CFQ a préparé un appel d'offres visant à collecter des PROMs dans un cadre pilote qui tient compte de ces aspects. Le projet a été présenté aux parties prenantes lors d'une réunion en mars 2022, puis retravaillé au sein du groupe de travail et mis au concours en automne. Fin novembre 2022, neuf offres ont été soumises. Il est prévu de procéder à l'adjudication au cours de l'une des premières réunions de la CFQ en 2023.

### 3.12 Objectif 2022-11 : Concept en vue d'un programme national d'élaboration de bases sur le développement de la qualité

#### **Concept en vue d'un programme national d'élaboration de bases sur le développement de la qualité**

La CFQ détermine si des programmes nationaux d'élaboration de bases sur le développement de la qualité sont nécessaires et les possibilités y relatives dans le cadre d'un concept. Ce dernier doit exposer le contenu de ces programmes, les interfaces avec les conventions de qualité et les exigences posées aux responsables potentiels de la mise en œuvre.

Résultat : La CFQ a attribué des mandats d'élaboration d'un concept de PNB sur le développement de la qualité. Atteint (mandat caduc)

Dans le cadre de travaux préliminaires pour lancer un appel d'offres, la CFQ a constaté que le besoin de mettre en place des programmes nationaux d'élaboration de bases pour le développement de la qualité (PNB) n'était pas avéré. Par conséquent, l'appel d'offres est devenu caduc. Le concept de PNB a été développé en 2021 dans un rapport de la fondation Sécurité des patients (Concept pour des programmes nationaux de développement de la qualité dans le cadre défini par l'art. 58 LAMal<sup>2</sup>). Ce rapport met clairement l'accent sur les questions de sécurité des patients. Or, contrairement à la sécurité des patients, le développement de la qualité ne dispose pas en Suisse d'une seule institution gérant tous les domaines de la qualité, mais de diverses institutions responsables de différents sous-domaines.

C'est pourquoi il n'est pas opportun de confier à une seule institution un programme national de base complet. À l'avenir, la CFQ souhaite donc plutôt confier à des tiers des programmes nationaux de développement de la qualité ou des études dévolus à certains thèmes ou contextes spécifiques.

---

<sup>2</sup> [Concept Programmes nationaux](#)

## 4 Autres projets soutenus par la CFQ

En 2022, la CFQ a financé deux projets de la fondation Sécurité des patients Suisse qui ne peuvent pas être directement rattachés à l'un des objectifs annuels, mais qui favorisent la sécurité des patients.

### 4.1 Semaine d'action pour la sécurité des patients

Comme chaque année, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a organisé le 17 septembre une journée mondiale de la sécurité des patients (*World Patient Safety Day*) sur un thème spécifique. Dans ce contexte, la fondation Sécurité des patients Suisse organise tous les ans depuis 2015 la « Semaine d'action pour la sécurité des patients ». À cette occasion, les prestataires sont invités à lancer des actions sur un thème donné afin de sensibiliser les professionnels de la santé et le public à la sécurité des patients. Pour les aider, la fondation Sécurité des patients Suisse développe des idées, du matériel ou des modèles (affiches, cartes d'action, vidéos, cartes de poche, manuels, etc.) qu'elle met gratuitement à leur disposition. Depuis 2021, un éclairage coordonné de certains bâtiments et une campagne sur les réseaux sociaux ont également été mis en place.

Comme l'année précédente, la CFQ a une nouvelle fois financé l'organisation de cette semaine d'action, consacrée en 2022 à la sécurité de la médication.

### 4.2 Culture juste (*just culture*)

En 2022, la CFQ a accepté une offre de la fondation Sécurité des patients Suisse pour une étude de faisabilité sur l'amélioration de la culture juste dans les établissements de soins. Cette étude a pour but de déterminer si des projets visant à renforcer la culture juste dans le système de santé suisse peuvent être mis en œuvre et, le cas échéant, avec quel objectif. Fin 2022, le contrat était en préparation. Le thème de la *just culture* est l'un des objectifs quadriennaux du Conseil fédéral et sera l'un des objectifs annuels 2023 de la CFQ.

## 5 Soutien à des projets régionaux et nationaux (aides financières)

Conformément à l'art. 58e LAMal, la CFQ peut accorder des aides financières à hauteur de 50 % maximum des coûts pour soutenir des projets nationaux ou régionaux de développement de la qualité. Ces subventions visent à soutenir des projets issus de la pratique et de la science qui contribuent à la réalisation des objectifs quadriennaux du Conseil fédéral. Les appels à projets sont lancés deux fois par année. Les processus et l'évaluation des requêtes sont préparés par un groupe de travail puis soumis à la CFQ pour approbation. Les activités conduites par la CFQ dans ce domaine en 2022 sont décrites ci-après.

### 5.1 Projets régionaux et nationaux soutenus

Sur les 47 demandes d'aide financière soumises à la CFQ en 2022 (29 en février, 18 en août), la Commission a soutenu onze projets pour un montant total de 4 736 396 francs. Trois autres demandes

ont été jugées intéressantes et doivent faire l'objet d'un complément d'information avant qu'une décision finale ne soit prise en 2023. Le montant total de ces trois demandes de projets s'élève à 731 100 francs.

Les projets approuvés et leur contribution aux objectifs du Conseil fédéral sont résumés en annexe (chap. 10).

## 5.2 Adaptation des processus d'attribution des aides financières

En 2022, la CFQ a décidé de fixer deux dates limites de dépôt par année civile pour les demandes d'aides financières : le 28 février et le 31 août.

Les montants disponibles étant limités, la CFQ a également défini un ordre de priorité. Autrement dit, si le montant total des demandes d'aides financières sélectionnées dépasse le budget disponible, les demandes sont classées par ordre de priorité selon les critères suivants :

- En première priorité, les demandes qui ont le plus d'impact sur la qualité des prestations au bénéfice des assurés font l'objet d'un soutien financier.
- En deuxième priorité, les demandes qui contribuent le plus à la réalisation des objectifs du Conseil fédéral en matière de développement de la qualité et à l'atteinte des objectifs annuels de la CFQ sont soutenues financièrement.

Approuvé le 29 novembre 2022 par le Département fédéral de l'intérieur, cet ordre de priorité est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2023 et est publié sur la page Internet consacrée aux aides financières ([Aides financières pour les programmes de développement de la qualité \(admin.ch\)](#)). Les documents nécessaires au dépôt d'une demande sont également disponibles sur cette page.

## 6 Autres informations à l'attention du Conseil fédéral

En été 2022, la CFQ a reçu un courrier de l'OFSP indiquant que les rapports annuels doivent porter non seulement sur les activités de la CFQ, mais aussi sur l'état des connaissances en matière de qualité en Suisse et sur l'appréciation de la nécessité de prendre des mesures, ainsi que sur les recommandations de la CFQ à l'adresse des autorités compétentes et des fédérations des fournisseurs de prestations et des assureurs (conformément au message relatif à la modification de l'ordonnance sur l'assurance-maladie [OAMa<sup>3</sup>]). Les paragraphes suivants répondent à ces exigences.

### 6.1 État des connaissances en matière de qualité en Suisse

La CFQ souligne qu'un rapport complet sur l'état de la qualité en Suisse a été publié fin 2019<sup>4</sup>. Dans le cadre des projets menés depuis le début de son mandat, elle s'est intéressée à l'amélioration de la qualité des prestations telle que décrite dans ce rapport. Les démarches qu'elle a entreprises pour y parvenir sont présentées dans les chapitres précédents. Aux yeux de la Commission, il serait prématuré

---

<sup>3</sup> [Message relatif à la modification de l'OAMa](#)

<sup>4</sup> [Rapport : Amélioration de la qualité et de la sécurité des patients dans le système de santé suisse](#)

de conduire une réévaluation complète de l'état de la qualité en Suisse trois ans après le dernier rapport et moins de deux ans après le début de ses activités.

La CFQ accorde une grande importance à l'évaluation des programmes qu'elle attribue et des projets qu'elle soutient. Dès que les premiers travaux seront terminés, il sera possible de dresser un état des lieux fondé sur des preuves dans les domaines concernés.

## 6.2 Appréciation de la nécessité de prendre des mesures

L'un des principaux objectifs de la modification de la LAMal, qui est entrée en vigueur en 2021, était d'accroître le caractère obligatoire des mesures pour améliorer la qualité, ainsi que de leur mesure et de leur contrôle. Les conventions de qualité conclues entre assureurs et fournisseurs de prestations au sens de l'art. 58a constituent l'instrument prioritaire à cet effet. Par rapport à ces conventions, la CFQ est chargée d'examiner les rapports des fédérations de fournisseurs de prestations et d'assureurs (art. 58a, al. 2, let. g, LAMal), et de leur soumettre des recommandations pour le développement de la qualité.

Observant que, fin 2022, aucune convention de qualité n'avait été conclue et approuvée, la CFQ estime que le principal besoin d'action en matière d'améliorations obligatoires de la qualité et de mesurabilité des résultats réside dans la conclusion de conventions de qualité. Elle estime en outre que ces dernières représentent un outil particulièrement efficace pour la mise en œuvre de mesures de qualité, qu'elle pourrait soutenir dans une première phase.

Il en découle une première prise de position de la CFQ, qui recommande aux partenaires des conventions de qualité et à l'OFSP/Conseil fédéral de convenir de solutions pragmatiques pour la mise en œuvre d'une première génération de conventions de qualité, qui pourront ensuite évoluer selon le principe d'amélioration continue.

Outre cette appréciation générale, la CFQ identifie la nécessité de concevoir des mesures de qualité sous une forme qui favorise la transparence en matière de qualité et une mise en œuvre à large échelle au niveau national. Une telle approche représente inévitablement un défi pour les us et coutumes des différents corps de métier et est appelée à dépasser les limites actuelles du système. Elle doit parvenir à rapprocher des perspectives divergentes. Pour atteindre le but visé, la CFQ souhaite s'appuyer davantage sur les connaissances issues de l'*implementation science* et associer systématiquement les personnes concernées, raison pour laquelle elle adopte une approche participative pour ses programmes et projets.

La participation des parties prenantes aux dialogues et la gestion des mandats sous forme de consortiums semblent prometteuses. L'objectif consiste également à initier un changement général de culture en matière de perception et de mise en œuvre de la qualité.

## 6.3 Recommandations

La CQE n'a pas encore émis de recommandations relatives au contenu, car les bases techniques nécessaires à cet effet sont encore en cours d'élaboration dans le cadre des différents programmes.

## 6.4 Activités de communication

Principales activités de communication de la CFQ en 2022 :

- Le président, le vice-président, ainsi que certains membres, ont présenté la CFQ et ses activités à l'occasion de différents congrès, conférences et autres manifestations. En moyenne, deux présentations ont été effectuées chaque mois. Une liste des activités est disponible en annexe (chap. 10). Ce chiffre ne comprend pas les divers entretiens approfondis avec les parties prenantes.
- Le 21 juin 2022, le président et le vice-président ont communiqué aux médias des informations sur la Commission et ses activités lors d'une conférence de presse. Ils ont également publié un communiqué de presse à cette occasion.
- Sur son site, la CFQ publie des informations concernant la Commission, y compris les règlements, les objectifs annuels et les rapports annuels, les programmes et projets en cours ainsi que tous les appels d'offres ouverts (y c. les questions et réponses y afférentes). Elle met régulièrement ces informations à jour.

## B) Rapport financier

### 7 Crédit total

Le 5 juin 2019, l'Assemblée fédérale avait statué sur les fonds qui devaient être mis à la disposition de la CFQ. Un crédit total de 45,2 millions de francs avait alors été accordé pour les indemnités et les aides financières qui feraient l'objet de mandats entre 2021 et 2024 conformément aux art. 58d et 58e LAMal. Ce crédit a ensuite été réduit à 43,5 millions de francs, la Commission n'ayant pu débiter ses travaux qu'en avril 2021. Sur ce montant, 38,5 millions de francs étaient initialement prévus pour les trois crédits-cadres « Programmes nationaux », « Indicateurs de qualité » et « Études et examens », alors que 5 millions de francs devaient aller aux « Projets régionaux et nationaux ».

En 2022, la CFQ a décidé de demander à l'OFSP un report de 4 millions de francs en faveur du crédit-cadre destiné à soutenir des projets régionaux ou nationaux de développement de la qualité au sens de l'article 58e, al. 1, LAMal (aides financières ; voir aussi point 5.2). En d'autres termes, il n'est désormais plus possible de redistribuer des fonds entre les crédits-cadres.

Les activités décrites aux chapitres 3 et 4 ont été financées par les trois crédits-cadres « Programmes nationaux », « Indicateurs de qualité » et « Études et examens ». Pour leur part, les aides financières versées en soutien à des projets (chap. 5) ont été prélevées sur le crédit-cadre « Projets régionaux et nationaux ». Les points 7.1 et 7.2 présentent une synthèse de l'utilisation des crédits-cadres à ce jour. Tous les montants engagés sont par ailleurs décrits en détail au chapitre 9.

#### 7.1 Crédit pour les programmes nationaux, les indicateurs de qualité et les études et examens

En 2022, trois programmes nationaux ont été attribués : deux programmes de base sur la sécurité des patients et un programme de développement de la qualité dans les EMS. En comptant les petits mandats, près de 10 millions de francs ont été alloués dans le crédit-cadre « Programmes nationaux » (9 931 300 francs ; voir tableau 5). S'agissant du crédit-cadre « Indicateurs de qualité », 797 422 francs avaient été utilisés fin 2022 pour deux mandats. Le premier comprend la participation à une enquête de l'OCDE auprès des patients atteints de maladies chroniques et de leurs médecins, le second des travaux préparatoires pour développer un système de monitoring et des tableaux de bord avec des indicateurs de qualité. Aucun mandat d'étude n'a été attribué en 2021 ni en 2022. En l'absence de conventions de qualité, aucun rapport annuel en lien avec ces conventions n'a été examiné.

#### 7.2 Crédit pour aides financières

L'arrêté fédéral du 5 juin 2019 prévoyait un crédit-cadre de 5 millions de francs pour les aides financières destinées à soutenir des projets régionaux ou nationaux de développement de la qualité au sens de l'article 58e, al. 1, LAMal. La CFQ a estimé que ces projets issus de la pratique apportaient une contribution très importante et a utilisé la marge de manœuvre financière prévue dans l'arrêté. Lors de sa réunion du 30 mai 2022, elle a décidé de demander une augmentation du budget disponible pour le

soutien de projets régionaux ou nationaux de 4 millions de francs sur la durée totale du crédit d'engagement (réduction des autres crédits-cadres dans la même ampleur).

Si les trois projets dont les demandes doivent encore être complétées sont intégrés dans les comptes, alors 5 643 976 francs (2021 : 174 480 francs, 2022 : 4 736 396 francs + 731 100 francs) sur les 9 millions de francs auront déjà été alloués. Un bon tiers du budget (soit 3 356 024 francs) est encore disponible pour financer des projets qui feraient l'objet de demandes en 2023 et 2024. Autrement dit, malgré la redistribution du budget entre les crédits-cadres, près des deux tiers du budget ont déjà été engagés alors qu'à peine une moitié de la durée du crédit s'est écoulée.



## 8 Engagements

### 8.1 Tableau des dépenses pour les mesures de qualité sur toute la durée (dépenses engagées)

Crédit-cadre	2021	2022	2023	2024	>2024	Total
Programmes nationaux		2 670 279	2 689 440	2 937 770	1 633 811	<b>9 931 300</b>
Indicateurs de qualité	25 000	325 005	388 481	67 426		<b>797 422</b>
Études et examens						
Projets régionaux et nationaux		511 054	1 906 121	1 488 297	1 007 404	<b>4 912 876</b>
<b>TOTAL</b>	<b>25 000</b>	<b>3 506 338</b>	<b>4 984 042</b>	<b>4 493 493</b>	<b>2 641 215</b>	<b>15 641 598</b>

Tableau 4 : Aperçu des dépenses engagées

## 8.2 Détails des charges des mesures de qualité selon le crédit-cadre sur toute la durée (contrats en vigueur au 31.12.2022)

### 8.2.1 Programmes nationaux

Projet	Mandataire	2021	2022	2023	2024	>2024	Total
PNB sur la sécurité des patients – Surveillance et réduction des risques	Fondation Sécurité des patients Suisse, Zurich		1 023 150	484 650	646 200		<b>2 154 000</b>
PNB sur la sécurité des patients – Production de connaissances	Fondation Sécurité des patients Suisse, Zurich		560 040	290 790	441 570		<b>1 292 400</b>
Semaine d'action pour la sécurité des patients 2022	Fondation Sécurité des patients Suisse, Zurich		162 089				<b>162 089</b>
PNA Soins de longue durée en EMS	Associations Senesuisse & Curaviva, Berne		925 000	1 850 000	1 850 000	1 633 811	<b>6 258 811</b>
Dialogue PNA « Médication »	Bureau Ecoplan, Berne			16 000			<b>16 000</b>
Dialogue PNA « Maux de dos »	Association Chiro Suisse			16 000			<b>16 000</b>
Dialogue PNA « Sécurité de la médication »	Association CARA, Épalinges			16 000			<b>16 000</b>
Dialogue PNA « Malnutrition »	Association ANQ, Berne			16 000			<b>16 000</b>
<b>TOTAL</b>			<b>2 670 279</b>	<b>2 689 440</b>	<b>2 937 770</b>	<b>1 633 811</b>	<b>9 931 300</b>

Tableau 5 : Dépenses engagées pour les programmes nationaux (contrats en vigueur)

## 8.2.2 Indicateurs de qualité

Projet	Mandataire	2021	2022	2023	2024	>2024	Total
PaRIS phase 1	Institut für Hausarztmedizin, Université de Zurich	25 000	25 000				50 000
PaRIS phase 2 – sans option	Unisanté, Lausanne		183 165	91 055			274 220
PaRIS phase 2 – option	Unisanté, Lausanne			30 000			30 000
Contrat PaRIS OCDE (y c. amendement)	OCDE, Paris		67 426	67 426	67 426		202 278
Système de monitoring et tableau de bord, bases	SLHS, Université de Lucerne		49 414	200 000			249 414
<b>TOTAL</b>		<b>25 000</b>	<b>325 005</b>	<b>388 481</b>	<b>67 426</b>		<b>797 422</b>

Tableau 6 : Dépenses engagées pour les projets relatifs aux indicateurs de qualité (contrats en vigueur)

### 8.2.3 Projets régionaux et nationaux

Projet	Mandataire	2021	2022	2023	2024	>2024	Total
2021-06 Projet pilote concernant l'offre ambulatoire intermédiaire des cliniques de psychiatrie	Association ANQ, Berne		19 250	57 750			77 000
2021-07 Projet pilote hospitalier ambulatoire	Association ANQ, Berne		24 370	24 370	48 740		97 480
2022-08 FIRE – définition d'indicateurs de qualité, données de routine fournies par les médecins généralistes	Institut für Hausarztmedizin, Université de Zurich		330 334	350 390	343 923		1 024 647
2022-12 Amélioration de la qualité en cas d'infections d'implants orthopédiques	Association Swissnoso, Berne			30 000			30 000
2022-13 PEDeDose	PEDeus SA, Zurich			430 505	557 653	247 050	1 235 208
2022-14 L'activité des sages-femmes : un modèle de bonnes pratiques pour le développement de la qualité*	Fédération suisse des sages-femmes			426 559	222 229	513 731	1 162 519
2022-17 Transfert de connaissances dans le domaine du <i>Patient Blood Management</i>	Communauté d'intérêts Alliance Rouge, Berne		70 000	35 000	30 000		135 000
2022-26 myCare Start	Section Science pharmaceutique, Université de Genève			161 445	68 127	76 239	305 811
2022-29 SCAPE-CH	Unisanté, Lausanne			133 650	44 550		178 200
2022-31 Plate-forme d'évaluation des données	Association QUALAB, Berne		67 100	40 200	26 800		134 100
2022-32 PROMs dans le registre national SIRIS pour la colonne vertébrale	Fondation SIRIS, Thoun			49 027			49 027
2022-35 P3S**	Pharmaceutical Care, Université de Bâle			30 000	100 000	170 384	300 384
2022-45 Renforcement de la perspective du patient – rééducation stationnaire	Association ANQ, Berne			137 225	46 275		183 500
<b>TOTAL</b>			<b>511 054</b>	<b>1 906 121</b>	<b>1 488 297</b>	<b>1 007 404</b>	<b>4 912 876</b>

\* Promesse de projet 2022 : pas de contrat conclu en raison de l'absence de convention de qualité / \*\* Promesse de projet 2022, contrat signé en janvier 2023

Tableau 7 : Dépenses engagées pour les projets régionaux et nationaux (contrats en vigueur)

## 9 Bouclement annuel

Dépenses	2022 PRÉVU	2022 EFFECTIF	2023 PRÉVU
<b>Charges relatives aux mesures de qualité</b>	<b>9 000 000</b>	<b>3 506 338</b>	<b>13 000 000</b>
<i>Programmes nationaux</i>	4 500 000	2 670 279	5 500 000
<i>Indicateurs de qualité</i>	1 500 000	325 005	1 500 000
<i>Études et examens</i>	2 000 000	0	2 000 000
<i>Projets régionaux et nationaux</i>	1 000 000	511 054	4 000 000
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>921 600</b>	<b>845 328</b>	<b>908 800</b>
<i>Charges de la commission</i>	199 700	241 011	190 400
<i>Charges en personnel du secrétariat</i>	721 900	600 847	718 400
<i>Autres charges d'exploitation</i>		3 470	
<b>TOTAL</b>	<b>9 921 600</b>	<b>4 351 665</b>	<b>13 908 800</b>

Financement	2022 PRÉVU	2022 EFFECTIF	2023 PRÉVU
<i>Assurances-maladie</i>	3 306 800	1 450 555	4 636 267
<i>Cantons</i>	3 306 800	1 450 555	4 636 267
<i>Confédération</i>	3 306 800	1 450 555	4 636 266
<b>TOTAL</b>	<b>9 920 400</b>	<b>4 351 665</b>	<b>13 908 800</b>

Tableau 8 : Budget et résultat 2022 et budget 2023

Les comptes annuels 2022 (tableau 8) montrent des dépenses de 3 506 338 francs pour les mesures de qualité. À noter que 9 millions de francs avaient été portés au budget. Les charges d'exploitation s'élèvent à 845 328 francs, contre 921 600 francs au budget. Les dépenses restent donc nettement inférieures au budget.

L'examen des engagements pris (chap. 8) donne toutefois une image différente. En effet, des engagements financiers ont été pris pour plus de 15 millions de francs en 2022. Cela signifie que, cette année, des programmes nationaux, des projets sur les indicateurs de qualité et des aides financières ont été accordés pour un montant correspondant à un bon tiers du crédit total. Si l'on tient compte de l'absence presque totale d'engagements financiers en 2021, les engagements se situent dans le cadre de ce qui avait été prévu. En 2023 et 2024, près de 30 millions de francs sont encore disponibles pour d'autres tâches. Le crédit d'exploitation n'a pas été entièrement utilisé, principalement en raison d'un congé de maternité.

## C) Annexes

### 10 Aides financières accordées en 2022

Tous les projets auxquels une subvention a été accordée en 2022 et pour lesquels un contrat était en cours au 31 décembre 2022 sont mentionnés. Le titre et les résumés sont indiqués dans la langue originale du projet. Les traductions (DE-FR/FR-DE) se trouvent sur le site Internet [Aides financières attribuées \(admin.ch\)](#).

#### 10.1 Catégorie « Indicateurs et registres »

N° ID	Titre du projet	Montant (CHF)	Durée du projet	Objectifs quadriennaux <sup>5</sup> DE/FR
2022-08	FIRE - Etablierung von Qualitätsindikatoren in der Schweizer Grundversorgung auf der Basis hausärztlicher Routinedaten	1 024 646.50	1.9.2022-31.12.2024	E1/P1 E2/P2 G2/G2
2022-12	Qualitätsverbesserung bei orthopädischen Implantatinfektionen: Analyse, Grundlagen und Ausarbeiten von Interventionen durch Verlinkung der nationalen Registern Swissnoso und SIRIS	30 000	1.7.2022-30.6.2023	K2/C2 E1/P1 G2/G2
2022-29	Implémentation à l'échelle nationale de l'enquête <i>Swiss Cancer Patient Experiences</i> (SCAPE-CH)	178 200	01.10.2022-30.9.2024	E1/P1 E2/P2 G2/G2 PZ1/CP1 PZ2/CP2
2022-32	Entwicklung von elektronischen PROMs im nationalen SIRIS Wirbelsäule-Register	49 027.20	1.12.2022-30.7.2023	E1/P1 E2/P2 G2/G2 PZ1/CP1
2022-45	Pilotprojekt «Stärkung der Patientenperspektive – Erfassung der gesundheitsbezogenen Lebensqualität in der stationären Rehabilitation»	183 500	1.10.2022-30.6.2024	E1/P1 E2/P2 PZ1/CP1

Tableau 9 : Subventions 2022 pour la catégorie « Indicateurs et registres »

[Objectifs du Conseil fédéral pour les années 2021–2024](#)

## 10.2 Catégorie « Plates-formes, concepts et développement de la gestion de la qualité »

N° ID	Titre du projet	Montant (CHF)	Durée du projet	Objectifs quadriennaux DE/FR
2022-17	Wissenstransfer Patient Blood Management	135 000	1.5.2022-31.3.2024	PS1/SP1
2022-31	Datenauswertungsplattform (DAP)	134 100	1.12.2022-31.1.2024	E1/P1 G2/G2 PS1/SP1

Tableau 10 : Subventions 2022 pour la catégorie « Plates-formes, concepts et développement de la gestion de la qualité »

## 10.3 Catégorie « Médication »

N° ID	Titre du projet	Montant (CHF)	Durée du projet	Objectifs quadriennaux DE/FR
2022-13	Sichere Medikation in der Kindermedizin durch «Clinical Decision Support»	1 235 208	1.1.2023-30.4.2025	G2/G2 PS1/SP1
2022-26	Implémentation d'un nouveau modèle de soins intégrés visant à soutenir l'adhésion des personnes qui commencent un nouveau médicament pour une affection de longue durée (projet <i>myCare Start</i> )	305 811	1.9.2022-1.3.2025	PZ2/CP2
2022-35	P3S: Physicians and pharmacists together improving patient's medication safety	300 384	1.1.2023-31.12.2026	PS1/SP1 PZ1/CP1 PZ2/CP2

Tableau 11 : Subventions 2022 pour la catégorie « Médication »

## 10.4 Informations détaillées sur les différents projets

---

**ID : 2022-08**

**Titre : FIRE – définition d'indicateurs de qualité pour les soins de base en Suisse en fonction de données de routine fournies par les médecins généralistes**

---

Organisation chargée de la mise en œuvre : Institut für Hausarztmedizin, Universität de Zurich

Montant alloué : 1 024 646,50 francs

### Résumé

Das Projekt «Family medicine Research using Electronic medical records» (FIRE) ist ein Projekt des Instituts für Hausarztmedizin der Universität Zürich (IHAMZ, Prof. Rosemann), das 2009 lanciert wurde. An FIRE nehmen über 700 Hausärztinnen und Hausärzte teil, indem sie strukturierte medizinische Routinedaten aus ihren elektronischen Krankengeschichten anonymisiert zur Verfügung stellen. FIRE enthält derzeit über 12.8 Mio. Konsultationen von 1 Mio. Patientinnen und Patienten mit über 34.7 Mio. Labordaten, 8.4 Mio. Medikamentenverordnungen und 5 Mio. Vitalparametern. Das Ziel von FIRE ist die Versorgungsqualität in der Hausarztmedizin abzubilden, zu beforschen und zu verbessern. Neben wissenschaftlichen Studien mit klinischen und epidemiologischen Fragestellungen wird die Versorgungsqualität laufend anhand von Qualitätsindikatoren gemessen und den Hausärztinnen und Hausärzten als Grundlage für deren Qualitätsentwicklung (Feedbackreport) zurückgespiegelt. Die IT-Infrastruktur des FIRE-Projektes muss dem Wachstum der vergangenen Jahre angepasst und QIs müssen an die neueste wissenschaftliche Evidenz adaptiert werden. Die Feedbackreports werden im Rahmen des Projektes so angepasst, dass sie informativer und übersichtlicher sind und ein Benchmarking mit den anderen Projektteilnehmenden ermöglichen. Damit können sie als Grundlage für best-practice Beispiele in Qualitätszirkeln dienen und eine bottom-up Qualitätsverbesserung ermöglichen.

---

**ID: 2022-12**

**Titre : Amélioration de la qualité en cas d'infections d'implants orthopédiques : analyse, bases et élaboration d'interventions grâce au recoupement entre les registres nationaux Swissnoso et SIRIS**

---

Organisation chargée de la mise en œuvre : Swissnoso

Montant alloué : 30 000 francs

### Résumé

Die Überwachung postoperativer Infektionen durch Swissnoso in Zusammenarbeit mit dem Nationalen Verein für Qualitätsentwicklung (ANQ) ist ein etablierter Bestandteil der Qualitätssicherung in der Chirurgie. Die Daten werden bei SwissRDL, der Fachstelle für medizinische Register an der Universität Bern, erfasst. Regelmässiges Monitoring und Analysen garantieren die laufende Überprüfung der



Qualität operativer Leistungen mit Fokus auf postoperative Wundinfektionen. Der Umfang der Erfassung liegt im Ermessen des Spitals, daher kennt Swissnoso weder den Prozentsatz der eingeschlossenen Patientinnen und Patienten aus dem Kollektiv aller durchgeführten Operation, noch die Mortalität nach dem Eingriff.

Das Implantatregister SIRIS Hüfte und Knie dient in erster Linie der Überwachung der Behandlungsqualität der operativen Eingriffe und als Frühwarnsystem für die benutzten Implantate. Neben den primären Eingriffen ist das vollständige Registrieren der Revisionen und Reoperationen, inklusive deren Gründe, für die Berechnung der Standzeiten (Revisionsraten) zentral. Bei SIRIS werden nahezu alle Hüft- und Knie-Endoprothetikoperationen registriert, bei Swissnoso nur eine Selektion.

Ziel dieses Projekts ist es, die beiden nationalen Register Swissnoso und SIRIS verschlüsselt zu verlinken und daraus Qualitätsmassnahmen zur Vermeidung von postoperativen Infektionen nach Implantatchirurgie zu entwickeln.

---

**ID : 2022-13**

**Titre : *Clinical Decision Support – médicaments sûrs pour les enfants grâce à des outils d'aide à la décision clinique***

---

Organisation chargée de la mise en œuvre : PEDeus SA

Montant alloué : 1 235 208 francs

### **Résumé**

Die medikamentöse Therapie von Kindern ist ungleich komplexer als die von erwachsenen Patientinnen und Patienten. Die nicht-lineare Entwicklung des Kindes führt zu komplexen Dosierungen bezogen auf das Alter und/oder das Gewicht oder die Körperoberfläche, welche bei jedem Kind kalkuliert werden müssen. Schwer verfügbare Daten zur Wirksamkeit und Sicherheit, ungeeignete Arzneiformen für Säuglinge und Kleinkinder, das Heraussuchen und Berechnen der korrekten Dosierung und die individuelle Zubereitung von Medikamenten – diese Tatsachen stellen die Fachpersonen vor enorme Herausforderungen. Das hat zur Folge, dass bei Kindern im Vergleich zu Erwachsenen mehr unerwünschte Arzneimittelwirkungen und Medikationsfehler auftreten.

Die PEDeus AG, eine Tochterfirma des Universitäts-Kinderspitals Zürich, ist die einzige Anbieterin eines zugelassenen, digitalen Tools zur Unterstützung von Gesundheitsfachpersonen der Kindermedizin zur Dosierung von Medikamenten. Die Software PEDeDose (Medizinprodukt der Klasse IIa) soll im Rahmen dieses Projektes bis Ende 2024 erweitert werden mit zusätzlichen Dosierungsdaten und mit Möglichkeiten zur Anpassung bei Niereninsuffizienz und zur Unterstützung bei parenteralen Arzneimitteln. Die Software soll integrierbar in Softwaresysteme von Arztpraxen und Apotheken werden und eine App für die Notfallmedizin zur Verfügung stellen.

---

**ID : 2022-17**

**Titre : Transfert de connaissances dans le domaine du Patient Blood Management**

---

Organisation chargée de la mise en œuvre : Alliance Rouge

Montant alloué : 135 000 francs

### **Résumé**

Beim «Patient Blood Management» werden Patientinnen und Patienten vor grösseren planbaren Operationen bezüglich einer Anämie abgeklärt und gegebenenfalls medikamentös behandelt. Anschliessend werden blutsparende Operationsmethoden und eine zurückhaltende Transfusionsstrategie angewendet. Das Konzept trägt nachweislich zu einer Verbesserung der Behandlungsqualität bei und führt zu sinkender Mortalität, kürzerer Hospitalisierungsdauer und weniger Komplikationen. Es ist jedoch komplex, da es eine multidisziplinäre und interinstitutionelle Zusammenarbeit erfordert.

Das Projekt sieht Pilotprojekte in fünf Spitälern vor, in denen Fachärztinnen und Fachärzte, die das Konzept bereits kennen, begleitet werden. Die Implementierung erfolgt entlang eines Basiskonzepts, welches mit den Spitälern an deren Setting angepasst wird.

In einer zweiten Phase werden die Erfahrungen aus den Pilotprojekten ausgewertet und zu einem nationalen Manual für «Patient Blood Management» verdichtet.

---

**ID : 2022-26**

**Titre : Implémentation d'un nouveau modèle de soins intégrés visant à soutenir l'adhésion des personnes qui commencent un nouveau médicament pour une affection de longue durée (projet myCare Start)**

---

Organisation chargée de la mise en œuvre : Section des sciences pharmaceutiques, Université de Genève

Montant alloué : 305 811 francs

### **Résumé**

La non-adhésion aux médicaments est une épidémie silencieuse qui diminue l'efficacité des traitements, la sécurité des patients et augmente les coûts de la santé. En Suisse, *myCare Start*, un modèle de soins intégrés ambulatoire innovant fondé sur des preuves, est en cours de tarification LAMal pour soutenir l'adhésion initiale aux médicaments. Il s'agit de deux entretiens de 10 minutes, en face à face, semi-structurés et personnalisés, menés par des pharmaciens d'officine au cours des six premières semaines de médication chronique afin de renforcer les connaissances et compétences d'auto-gestion du patient. Dans un esprit de conduite du changement, le projet vise à renforcer l'adoption, l'acceptabilité, la fidélité et la pérennisation de *myCare Start* dans la pratique réelle en l'adaptant au contexte suisse afin d'atteindre les pharmaciens, les patients et faciliter la collaboration interprofessionnelle. De 2022 à 2025, guidés par les cadres théoriques des sciences de l'implémentation, une analyse contextuelle complète avec implication de toutes les parties prenantes sera réalisée à travers des groupes de

discussion structurés et des méthodes d'élaboration de consensus ; nous adapterons l'intervention, nous décrirons le guide de pratique clinique et les stratégies d'implémentation adaptés au contexte pour préparer le déploiement national de *myCare Start*, de ses indicateurs qualité (adhésion au traitement et *outcomes* associés rapportés par le patient) et de leur évaluation.

---

**ID : 2022-29**

**Titre : Implémentation à l'échelle nationale de l'enquête Swiss Cancer Patient Experiences (SCAPE-CH)**

---

Organisation chargée de la mise en œuvre : Unisanté, Lausanne

Montant alloué : 178 200 francs

### **Résumé**

Le projet SCAPE-CH mettra sur pied la collecte standardisée et régulière des expériences de soins de personnes atteintes de cancer en Suisse. Ceci se fera via des *Patient-Reported Experience Measures* (PREMs). Le projet SCAPE-CH est géré par Unisanté et le Laboratoire des Patients en Oncologie (IUFRS et Swiss Cancer Center Leman). Le questionnaire SCAPE (*Swiss Cancer Patient Experiences*), déjà disponible en français et en allemand et validé auprès de 6000 personnes suivies pour un cancer en Suisse, sera d'abord traduit en italien. Une version courte sera aussi produite dans les trois langues. Les résultats donneront des estimations valides sur les expériences de soins oncologiques en Suisse, tout au long des trajectoires des soins. Ils permettront de guider le développement d'interventions locales et nationales visant à améliorer la qualité des soins oncologiques.

---

**ID : 2022-31**

**Titre : Plate-forme d'évaluation des données**

---

Organisation chargée de la mise en œuvre : QUALAB – Association suisse pour le développement de la qualité dans les laboratoires médicaux

Montant alloué : 134 100 francs

### **Résumé**

Das Projekt sieht die Implementierung einer Datenauswertungsplattform (DAP) vor mit dem Ziel, gesamtschweizerisch die Qualitätslage der medizinischen Laboratorien zu erfassen und darzustellen.

Medizinische Laboratorien müssen periodisch externe Qualitätskontrollen anhand von speziell aufbereiteten Proben durchführen (Ringversuche). Die Vorgaben dazu werden von QUALAB erstellt und auf [www.qualab.swiss](http://www.qualab.swiss) publiziert. Die Qualitätskontrollzentren (QKZ) sind für Aufbereitung und Versand der Proben sowie für die Auswertung der Ergebnisse zuständig.

Die geplante digitale Datenauswertungsplattform sowie die Einführung einer Labornummer (GLN) in die Datenbank sollen einen stabilen, durchgängigen, transparenten und einheitlichen Prozess garantieren.

In der Datenbank werden künftig alle Laboratorien erfasst. Die Durchführung der internen Qualitätskontrolle wird neu einer Selbstdeklaration unterstellt. Die QKZ übermitteln die Ergebnisse bezüglich Teilnahme eines Labors an der externen Qualitätskontrolle, so dass die gesetzlich vorgeschriebene Teilnahme belegt und publiziert werden kann. Weitere Ergebnisse der QKZ wie z.B. die Erfüllungsgrade der Ringversuche werden ebenfalls in die Datenbank eingetragen. Diese dienen der Qualitätsentwicklung im Labor und werden über einen kontinuierlichen Verbesserungsprozess gesteuert.

---

**ID : 2022-32**

***Titre : Développement de PROMs électroniques dans le registre national SIRIS pour la colonne vertébrale***

---

Organisation chargée de la mise en œuvre : Fondation pour l'assurance qualité en médecine des implants – SIRIS

Montant alloué : 49 027.20 francs

#### **Résumé**

Das nationale Register SIRIS Wirbelsäule wurde im Januar 2021 eingeführt. Das Register erfasst flächendeckend strukturierte Daten zu ausgewählten Eingriffen mit Einsetzung eines Implantates sowie zu den dabei eingesetzten Implantaten. Die Plattform ist so konfiguriert, dass sie den spezifischen Anforderungen entspricht und verwendet eine gemeinsame Implantatdatenbank mit EUROSPINE (Spine Society of Europe).

Die Liste der zu registrierenden chirurgischen Eingriffe soll in den kommenden Jahren stark erweitert werden oder gar alle Eingriffe an der Wirbelsäule in der Schweiz einschliessen. Der Erfolg einer Intervention bei Pathologien an der Wirbelsäule soll neu auch danach beurteilt werden, wie die Patientin oder der Patient den erzielten Nutzen wahrnimmt (Patient Reported Outcome Measures PROMs) – in der Regel anhand der Auswirkungen auf Schmerzen, Beeinträchtigung bei alltäglichen Aktivitäten, Arbeitsfähigkeit, Lebensqualität, usw.

Das Projekt hat vor, alle Kliniken und Spitäler, die einen registrierungspflichtigen Eingriff an der Wirbelsäule durchführen und ihn registrieren, zu befähigen, schweizweit einheitliche Patientenbefragungen nach einheitlichen Untersuchungsprotokollen elektronisch durchzuführen. Das Projekt bereitet die nationale Implementierung vor und schliesst sechs Phasen ein. Die Umsetzung des Projektes unterliegt EUROSPINE, die für die Registerführung zuständig ist.

---

**ID : 2022-35**

***Titre : P3S : Physicians and pharmacists together improving patient's medication safety***

---

Organisation chargée de la mise en œuvre : Pharmaceutical Care, Université de Bâle

Montant alloué : 300 384 francs

## Résumé

Si les médicaments sont un élément important dans le traitement de nombreuses maladies, ils peuvent aussi poser des problèmes, notamment lorsque plusieurs médicaments sont utilisés simultanément et pendant une longue période. Comme ces problèmes peuvent entraîner des traitements inutiles et coûteux s'ils ne sont pas détectés à temps, il est important de vérifier régulièrement le risque de problèmes liés aux médicaments. Les endroits où les personnes qui prennent des médicaments ont le plus de contacts avec les professionnels de la santé, à savoir chez leur médecin de famille et dans les pharmacies, sont les plus opportuns pour ces vérifications. Le projet « *Physicians and pharmacists together improving patient's medication safety* » (P3S) vise à améliorer la collaboration entre ces professionnels de la santé afin de prévenir les problèmes liés aux médicaments. Une vérification régulière au cabinet du médecin de famille permet ainsi d'identifier les risques médicamenteux à un stade précoce. En cas de risque accru, des mesures ciblées d'optimisation thérapeutique peuvent être prises sur la base d'une analyse de la médication en pharmacie. Pour obtenir une amélioration durable, les procédures et les outils seront développés et testés en étroite collaboration avec les patients et les professionnels impliqués. Ensuite, la manière dont les procédures peuvent être intégrées dans la pratique sur différents sites sera évaluée. Enfin, l'impact et la mise en œuvre feront l'objet d'une évaluation scientifique dans le cadre d'une étude.

---

**ID : 2022-45**

**Titre : *Projet pilote « Renforcement de la perspective du patient – saisie de la qualité de vie liée à la santé dans la rééducation stationnaire »***

---

Organisation chargée de la mise en œuvre : ANQ

Montant alloué : 183 500 francs

## Résumé

Zur Förderung einer patientenzentrierten Behandlung und zur verstärkten Fokussierung auf die gesundheitsbezogene Lebensqualität als zentrales Outcome pilotiert der ANQ im Fachbereich Rehabilitation den Patientenfragebogen PROMIS Global Health (GH)-10 in allen stationären Bereichen der Rehabilitation und allen Sprachregionen. Bei Eignung wird der PROMIS GH-10 als obligatorische nationale Messvorgabe eingeführt und damit die Patientenperspektive im klinischen Behandlungsprozess und der nationalen Qualitätsentwicklung gestärkt. Gleichzeitig wird mit dem Projekt die Digitalisierung in den Kliniken vorangetrieben und Wissen zu Förder- und Hemmfaktoren der Implementierung von PROMs generiert.

## 11 Activités de communication des membres de la Commission

Des membres de la CFQ ont présenté la stratégie qualité et les objectifs quadriennaux du Conseil fédéral ainsi que les tâches et activités de la Commission lors de différentes conférences, réunions et manifestations.

Date	Événement	Résumé	Personne
2.2.2022	sQmh-Tagung, Aarau	Le rôle de la CFQ dans le contexte du développement de la qualité	Bernhard Güntert
17.2.2022	Chapitre Romand de la Société Suisse pour la politique de la santé, Lausanne	Présentation CFQ	Pierre Chopard
26.2.2022	CAS sécurité, UNIGE/UNIL	Présentation CFQ	Pierre Chopard
7.4.2022	Retraite de la Commission pour la qualité Hôpital de l'Emmental	Stratégie qualité de l'OFSP et conseils pour la mise en œuvre	Francesca Giuliani
14.5.2022	CAS in medical Leadership, USZ	Présentation CFQ	Pierre Chopard
17.5.2022	Réseau Delta, Genève	Présentation CFQ	Pierre Chopard
19.5.2022	Réseau Delta Vaud, Lausanne	Présentation CFQ	Pierre Chopard
19.5.2022	Assemblée générale de l'Alliance pour la santé en Suisse, Berne	La CFQ et les opportunités en matière de prévention dans le cadre de la stratégie qualité actuelle	Bernhard Güntert
1.6.2022	Groupe de pilotage cantonal sur la gestion des risques, Saint-Gall	Le CFQ – gestion des risques au niveau national	Bernhard Güntert
8.6.2022	Groupe de contact qualité, canton de St-Gall	Stratégie qualité de la Confédération – effets sur les hôpitaux et les cliniques et rôle de la CFQ	Bernhard Güntert
9.6.2022	Service de néphrologie, HUG, Genève	Présentation CFQ	Pierre Chopard
10.6.2022	Atelier d'experts « Stop à la septicémie : élaboration d'un plan d'action national pour la Suisse »	Objectifs et possibilités de financement par la CFQ	Annette Egger
13.6.2022	Commission de la Santé, Economiesuisse, Zurich	Objectifs et approche de la CFQ	Bernhard Güntert

27.8.2022	Association suisse des psychothérapeutes, congrès annuel, Zurich	Développement de la qualité dans le système de santé suisse du point de vue de la CFQ	Bernhard Güntert
31.8.2022	Conférence active sur les soins somatiques aigus, H+, Olten	Développement de la qualité dans le système de santé suisse – les nouvelles conditions-cadres de la Confédération	Bernhard Güntert
5.9.2022	Cours gestion des risques dans les institutions de santé EPFL, UNIGE/UNIL	Présentation CFQ	Pierre Chopard
6.9.2022	GT réadaptation oncologique ambulatoire, Ligue suisse contre le cancer, Berne	Qualité et financement des prestations dans le domaine de la santé	Bernhard Güntert
9.9.2022	Symposium de la Schweizerische Fachgesellschaft für OP Management	Assurer et promouvoir la qualité : Révision de l'art. 58 LAMal et interaction des niveaux macro-méso-micro à travers l'exemple pratique de la Liste de contrôle de la sécurité chirurgicale de l'OMS	Francesca Giuliani
12.9.2022	Module sécurité, espace compétence, Cully	Présentation CFQ	Pierre Chopard
14.10.2022	Journée sur l'identité professionnelle, Association suisse des diététicien-ne-s, Berne	« Redéfinir la qualité » dans le système de santé suisse (art. 58 LAMal)	Bernhard Güntert
9.11.2022	CAS management des institutions de santé, faculté de médecine, UNIGE	Présentation CFQ	Pierre Chopard
15.11.2022	DAS management des institutions de santé, faculté de médecine, UNIGE	Présentation CFQ	Pierre Chopard
16.11.2022	Conférence AQC, Zurich	Qualité top down ?	Bernhard Güntert
23.11.2022	Brown Bag, Helsana, Lausanne	Présentation CFQ	Pierre Chopard